

Compte-rendu de la plénière du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du 23 juin 2025

(MCC – salle SR1 ; Bourg-en-Bresse - 18h00-20h30)

Membres du Conseil de développement inscrits :

<p>M. Florian BARALON – Conférence Bresse Revermont Mme Catherine BOITEL – ALTEC M. Philippe BRICARD – FNE Ain M. Renaud DROUY – AGLCA M. Eric DUBIEL – ALTEC M. René DUCAROUGE – France Active Ain M. Pascal FAYARD – Pôle sup'01 Mme Nicole GUILLERMIN – Conférence Bourg Agglo Mme Sylvie JACKOWSKI – UNSA 01 M. Philippe LEVY – Conférence Unité urbaine M. Christian MILLET – Bourg Nature Environnement Mme Arlette MOREL – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations »</p>	<p>Mme Isabelle PANZICA – AGLCA M. Gérard PERRIN – Conférence Bourg Agglo M. Jean-Pierre PETIT – CFDT M. Jean-Paul PEULET – Bresse Energies Citoyennes M. Bruno SAVI – CAUE de l'Ain Mme Bernadette THIEBLEMONT – FNE Ain</p>
---	--

Membres du Conseil de développement excusés :

<p>M. Saïd ANDALOUSSI - Force Ouvrière 01 Mme Catherine ARNAUD – Action Logement Services M. Cyriac BABAD - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME) Mme Florence BARTHOMEUF – Pôle Sup'01 M. Charles BERNARD – Syndicat promotion crème/beurre de Bresse Mme Agnès BERTILLOT - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME) Mme Agathe BOLLECKER – Jeune Chambre Economique Mme Florence BOUVIEZ – FDCUMA de l'Ain M. Guy BRESSAN – Office Municipal des Sports Mme Catherine BREVET – Les Amis du Sougey M. Daniel BROCHIER – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations » M. Frédéric CABOT – CAPEB Mme Hélène CARFAGNA – Pôle Sup'01 M. Mickael CARREIRO – Jeune Chambre Economique Mme Laurie CHAMBARD – Boc' à Récup M. René CHATELET – Les Amis du Sougey Mme Julie CIVAUX – Mecabourg Mme Catherine CLERMIDY- Avenir et Traditions en Bresse</p>	<p>Mme Laurianne GUILLOT – Notaires de la Cour d'Appel de Lyon – Antenne de l'Ain Mme Aurore GUNIA – Université Lyon III M. Gérard GURET – Conférence Bresse Revermont Mme Marie-Françoise HEGOBURU – Tremplin M. Romain JACQUILLER – Avenir et Traditions en Bresse Mme Michèle JAILLET – UDAF 01 M. Hervé KOWALSKA – Mecabourg M. Thomas LE GALL – Grand Bourg Habitat Mme Elisabeth LEROUX – Autobus Mme Stéphane MARION – Université Lyon III M. André MICHON – UNSA 01 M. Laurent MOLARD – BTP CFA Ain Mme Marilou MOUCHET – MRJC Mme Nathalie NEVORET-BURTIN – Union Commerciale Ecotonic M. Bastien PAQUET – AFOLG01 M. Patrick PERRARD – CDOS01 M. Nicolas PONS – Notaire de la Cour d'Appel de Lyon – Antenne de l'Ain. Mme Laëtitia PREVALET – Centre Commerces Bourg Mme Anaïs RENOUD – AFOLG01 Mme Patricia ROCHFORT – ADABio</p>
---	--

<p>M. Pascal CUISANT – CFE-CGC- Union Départementale de l’Ain</p> <p>Mme Charlène DADIER- Mouvement des entreprises de France, organisation patronale (MEDEF de l’Ain)</p> <p>Mme Françoise DAMIANS – Conférence Bourg Agglo</p> <p>Mme Sylvie DEFOORT – Conférence Bresse Revermont</p> <p>M. Jean-Pierre DELPERIE – Chambre du commerce et de l’industrie de l’Ain (CCI 01)</p> <p>M. Vincent DESBOIS - Boc’ à Récup</p> <p>Mme Barbara DOLE – Centre Commerces Bourg</p> <p>Mme Hélène DOC MAUGE – Bresse Energies Citoyennes</p> <p>M. Pierre ECOCHARD – Union Commerciale Ecotonic</p> <p>Mme Nathalie FERRIER – BTP CFA Ain</p> <p>M. Jacques FONTAINE – Conférence Bresse</p> <p>Mme Elodie FRANCA – UCAI St Etienne du Bois</p> <p>M. Xavier FROMONT - AdaBio</p> <p>Mme Lyse-Anne GAIDDON – Chambre du commerce et de l’industrie de l’Ain (CCI 01)</p> <p>Mme Carole GOURLAN – Tremplin</p>	<p>M. Georges RODET – Conférence Bresse Revermont</p> <p>Mme Ghislaine SOCHAY – Bourg Nature Environnement</p> <p>M. Gaël TEISSIER – FDCUMA de l’Ain</p> <p>Mme Céline TESSARO – Syndicat promotion Crème/Beurre de Bresse</p> <p>M. Thierry TOURNIER – MEDEF de l’Ain</p> <p>M. Jacques TOULEMONDE – Autobus</p> <p>Mme Gaëlle TOUZAC – CFE-CGC-Union Départementale de l’Ain</p> <p>Mme Cécile TREGUER – Force Ouvrière 01</p> <p>Mme Mathilde TROCHU – UCAI St Etienne du Bois</p> <p>M. Max VAREON – Conférence Bresse Revermont</p> <p>Mme Pauline VIGNON – CAUE de l’Ain</p>
--	---

Présence du Grand Bourg Agglomération :

<p>Mme Adeline BRUNET – Directrice Générale Adjointe Transition Ecologique du Territoire</p> <p>M. Guillaume FAUVET – Vice-Président délégué à la stratégie territoriale et au foncier, en charge du Conseil de Développement.</p> <p>Mme Leticia SERAFINO – Chargée de mission Conseil de développement-application GRC-coopération décentralisée.</p>
--

Nous souhaitons la bienvenue à Philippe **BRICARD** et Bernadette **THIEBLEMONT**, nouveaux membres du Conseil de développement et représentant de **FNE Ain** en remplacement de Anne-Sophie **DAUJAT** et Emmanuel **HYVERNAT**.

1. [Approbation du compte-rendu de la plénière du 10 avril 2025.](#)

Il est demandé si le compte-rendu appelle des observations.
Aucune observation n’est reportée.

Le compte-rendu de la plénière du 10 avril 2025 est approuvé à l’unanimité.

2. [PCAET : Représentant au Comité de suivi et avancées.](#)

Remplacement au sein du Comité de suivi du PCAET

Jean-Paul Peulet et Gaëlle Touzac représentaient tous deux le Conseil de développement au sein du Comité de suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Gaëlle Touzac ayant quitté le territoire au mois de mai, Philippe Lévy propose sa candidature pour la remplacer dans cette fonction. Les membres du Conseil de développement approuvent sa candidature à l’unanimité.

Atelier thématique « Mobilités »

L'atelier thématique consacré aux mobilités se tiendra le 30 juin. Il réunira Grand Bourg Agglomération et le Conseil de développement pour collaborer autour de deux actions prioritaires :

- La relance du réseau employeurs-covoiturage,
- L'organisation d'un challenge collectif sur les mobilités, inspiré du format « Familles à énergie positive ».

3. Révision du SCoT : présentation de l'avis développement de l'économie et du territoire.

L'avis est présenté par Renaud DROUY, membre du groupe de travail de cette thématique (voir en pièce-jointe)

Les échanges

Guillaume FAUVET :

« Dans le cadre du SCoT, nous partageons pleinement vos constats et propositions, ainsi que les modalités de mise en œuvre suggérées. L'enjeu est désormais de mieux équilibrer les liens entre l'unité urbaine et le milieu rural. Nous devons sortir du travail en silo pour renforcer la coopération. Il faut penser le fonctionnement des communes rurales à la manière d'une marguerite, organisée autour de pôle structurant. Une véritable synergie peut émerger entre les communes. Plus largement, les outils à notre disposition – aides à l'investissement, gouvernance via les conférences territoriales, décentralisation de la réflexion et de la décision – vont tous dans ce sens. »

Gérard PERRIN :

« Les échanges que nous avons eus avec Grand Bourg Agglomération, que ce soit avec Michel Fontaine ou les services, mettent en avant une vision assez classique de l'économie. Pourtant, en milieu rural, il existe une vraie opportunité autour de l'économie sociale et solidaire (ESS), qu'il faudrait pleinement intégrer. On ne parle pas ici des grandes zones d'activités ni des pôles d'emplois propres à l'unité urbaine. Cet avis est centré sur le tissu rural et encourage à soutenir cette forme d'économie. Il faudrait également favoriser une autre manière de gouverner dans les communes rurales, en impliquant davantage les habitants dans la réflexion sur l'évolution de leur village. »

Jean-Paul PEULET :

« Avant l'intervention de Gérard, je ressentais un certain malaise : on semblait opposer l'économie sociale et solidaire à l'économie traditionnelle, alors qu'elles doivent coexister. Je ne comprenais pas pourquoi l'économie classique était si peu évoquée dans l'avis du Conseil de développement. Si on présente les choses comme tu le fais, pourquoi pas – mais il faut que ce soit précisé clairement Deux points me semblent également importants à souligner. D'abord, on constate sur le territoire de nombreux locaux vacants ou sous-utilisés, alors même que Grand Bourg Agglomération appose ses plaques rouges près des zones d'activités, ce qui est une bonne chose ! Un recensement a sûrement été réalisé, et je pense que l'agglomération pourrait en devenir pilote pour la réaffectation de ces locaux, dans la mesure où elle est responsable du développement économique – même si les communes y sont évidemment sensibles. C'est une piste de développement. Ensuite, le rapport ne mentionne pas que de nombreux actifs résidant dans les communes travaillent ailleurs, créant un fort phénomène de déplacements pendulaires. On l'a d'ailleurs évoqué en début de réunion avec l'opération "Covoiturons d'urgence", menée avec une dizaine d'entreprises représentant 7 000 salariés. Tous travaillaient à Bourg ou dans les environs. Il me semble essentiel de mieux articuler ces réalités quotidiennes avec nos réflexions économiques. »

Jean-Pierre PETIT :

« Il y a un élément fondamental : c'est le territoire vécu. Les pôles structurants ne correspondent pas forcément aux limites communales. Deuxième point : comment évaluer notre territoire ? Un diagnostic partagé avec les citoyens serait une vraie avancée. Il faut s'approprier les enjeux stratégiques comme le changement climatique, le vieillissement de la population, les attentes des habitants. L'agglomération pourrait financer des projets liant un pôle à ses communes environnantes. Au sein de notre groupe, un vrai débat a eu lieu au départ entre l'industrie et les services. Mais un territoire, c'est tout à la fois : de l'industrie, de l'artisanat, des associations qui animent les villages, des espaces de socialisation. Je pense qu'il faudrait favoriser la mise en place de "mini communautés de communes", c'est-à-dire des regroupements ponctuels entre plusieurs communes autour de projets communs. Car certaines, très isolées, n'ont pas les moyens d'agir seules. »

Guillaume FAUVET :

« C'est justement ce que nous voulons éviter. Depuis 2017, nous avons fusionné pour créer une intercommunalité cohérente, avec l'objectif d'unité. Nous ne souhaitons pas recréer de petites intercos, mais plutôt renforcer la coopération territoriale. Dans les grandes lignes du projet de territoire, nous affirmons que les investissements vont aux pôles structurants, et les actions de proximité aux communes. Nous avons mis en place un maillage territorial avec des agents chargés d'accompagner les communes (pôles territoriaux), et des conférences territoriales permettant aux élus locaux de faire remonter les problématiques de terrain et de les décliner localement. Concernant l'investissement, nous avons lancé un second Plan d'Équipement Territorial (deux enveloppes de 15 millions d'euros), autour de thématiques prioritaires : mobilités, transition énergétique, réhabilitation des centres-bourgs. Ce sont les élus, à la fois municipaux et communautaires, qui font le lien et peuvent relayer les besoins locaux, en particulier dans les communes rurales. »

En réponse à Jean-Pierre Petit : « Tu as raison : ces petites communes ont peu de moyens mais beaucoup de responsabilités. Il faut les accompagner pour qu'elles ne soient pas seules à porter des projets, mais bien intégrées dans une dynamique collective. »

Jean-Pierre PETIT :

« Comment l'agglomération peut-elle justement renforcer le lien entre les communes rurales et les pôles structurants ? »

Guillaume FAUVET :

« Nous incitons les communes, via les conférences territoriales, à construire leurs projets ensemble. Pour les mettre en œuvre concrètement, il faut que nous travaillions encore sur la gouvernance. L'agglo peut soutenir des projets comme le maintien du dernier commerce ou l'aménagement de zones artisanales. Cela fonctionne ! Il faut identifier les porteurs de projets, notamment en milieu rural et dans l'économie circulaire. C'est un axe très intéressant à développer. Nous sommes preneurs de propositions concrètes pour renforcer le lien entre l'agglomération et l'ensemble de son territoire, dans un esprit de cohérence et de coopération, sans retomber dans une forme de concurrence. »

Adeline BRUNET :

« Pour compléter sur l'ESS, il existe bien une équipe dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire au sein de Grand Bourg Agglomération. Votre remarque, si je comprends bien, porte sur le fait qu'il est dommage qu'elle ne travaille pas davantage en synergie avec la direction de l'Économie ? »

Renaud DROUY :

« Dans nos préconisations, nous souhaitons que l'ESS soit reconnue comme une économie à part entière, complémentaire et non concurrente de l'économie classique. Pour reprendre les mots du président de l'ESS France : c'est souvent "l'économie du dernier kilomètre". C'est elle qui intervient là où les entreprises traditionnelles ne vont pas. Par exemple, l'aide à la personne en milieu rural : ce n'est

pas rentable pour les structures classiques, contrairement à la petite enfance en milieu urbain. Comment articuler ces deux modèles économiques ? C'est une vraie question. »

Adeline BRUNET :

« Sur la question des locaux vacants, nous sommes pleinement mobilisés. Dans le cadre du SCoT, nous aidons les communes à identifier leur foncier disponible. Dès les premières lectures du PAS, certains élus ont exprimé la crainte que le développement économique soit limité aux 34 zones communautaires. Mais ce n'est pas du tout notre vision. Ce que nous écrivons dans le SCoT, c'est que chaque commune pourra développer une activité artisanale, à condition d'avoir du bâti disponible, à réhabiliter de préférence – c'est notre manière d'intégrer la logique du ZAN – et que cela soit compatible avec les habitations proches. »

Renaud DROUY :

« Nous demandons également que l'accès aux financements et aux dispositifs de revalorisation des commerces soit équitable, notamment pour les associations. Un bâtiment communal pourrait, par exemple, être mis à disposition pour une épicerie coopérative ou un café associatif. Aujourd'hui, ce n'est pas encore le cas. »

Adeline BRUNET :

« Je peux vous donner un exemple concret : une commune possède un bâtiment qu'elle souhaite transformer en épicerie. Si le modèle économique classique ne fonctionne pas, la solution est peut-être une approche ESS et collective. Nous pouvons accompagner les communes dans ce sens. Le frein, c'est souvent un manque de connaissance sur ce type de structure. »

Gérard PERRIN :

« Lors d'un échange avec Michel Fontaine, il nous a cité l'exemple de la boulangerie de Dompierre, qui a bénéficié de 300 000 € de soutien de l'agglomération (BBA). Malheureusement, le projet n'a pas abouti. Dans le prochain avis que nous vous présenterons, plusieurs réponses seront apportées. On ne peut pas décider d'implanter une boulangerie sans s'assurer que les habitants s'y rendront. Beaucoup vivent dans des lotissements, travaillent à Bourg, et ne passent pas par le centre du village. Avec les boulangeries installées près de tous les ronds-points autour de Bourg, acheter du pain n'est pas compliqué.

Cet exemple montre qu'il faut absolument co-construire avec les habitants. Même s'ils ne travaillent pas dans le village, il faut réussir à les faire revenir dans le centre, via des animations ou des activités qui favorisent la rencontre. Sinon, ils ne viendront pas. »

Guillaume FAUVET :

« À Cuisiat, il y a un bar-restaurant qui est un vrai lieu de vie. La commune, avec le soutien de l'agglomération, a racheté le bâtiment pour le mettre à disposition. Je crois aussi beaucoup à des formes hybrides de commerce : par exemple, l'installation de distributeurs automatiques pour compléter l'offre quand le commerce est fermé – car il est souvent tenu par un couple qui ne peut pas ouvrir 24h/24. Il faut tester ces nouvelles formes de commerce. »

4. [Présentation de l'avis sous forme de récits « Mon village en 2050 »](#)

L'avis est présenté à plusieurs voix (en pièce jointe):

- L'introduction par Arlette Morel
- Les récits par Sylvie Jackowski
- Les idées fortes par Gérard Perrin
- Les préconisations par Philippe Lévy

Les échanges

Adeline BRUNET :

« Est-ce pour vous un monde désirable ? »

Gérard PERRIN :

« Oui ! Le SCoT ne fait pas tout. C'est tout le dispositif d'accompagnement à mettre en place pour arriver à ce qui a été décrit. »

Adeline BRUNET :

« Dans la projection que vous avez présentée en introduction, vous évoquez la crainte de certains élus que le SCoT interdise toute consommation de foncier. En réalité, le SCoT s'inscrit plutôt dans une logique de rationalisation de la consommation foncière. Le travail que vous avez réalisé montre justement qu'il y a encore une véritable vitalité sur le territoire. Le choix d'une commune rurale est, à ce titre, particulièrement pertinent. On y perçoit une communauté soudée, des habitants qui agissent ensemble, qui travaillent, qui vivent pleinement, se déplacent... bref, des personnes bien ancrées dans la réalité. La manière dont vous avez construit ces récits est, à mon sens, vraiment intéressante. »

Philippe BRICARD :

« À un moment, il est question d'installer des maraîchers à proximité des villages. Sans même se projeter à l'horizon 2050, je pense que des structures travaillent déjà concrètement sur ce sujet — comme la SAFER, Terre de Liens, etc. C'est quelque chose qui peut se mettre en place dès à présent, sans attendre ni passer nécessairement par le SCoT. »

Adeline BRUNET :

« En effet, il s'agit là de leviers d'action relevant de Grand Bourg Agglomération, et non du rôle de planification propre au SCoT. »

Philippe LEVY :

« Il y avait une préconisation concernant l'installation, et il est clair que des actions existent déjà, portées notamment par les chambres consulaires et d'autres structures. Cela devra s'inscrire dans un véritable travail partenarial. L'enjeu ici est de déterminer quel rôle peut jouer l'agglomération, quel moteur elle peut être, tout en reconnaissant et saluant les compétences ainsi que les volontés politiques déjà présentes dans ces institutions, afin de rester dans une dynamique territoriale forte. »

Jean-Paul PEULET :

« Je trouve que la vision pour 2050 est enthousiasmante, mais j'en mesure aussi toute la difficulté. Le vrai défi, c'est la conduite du changement. Si l'on fait l'impasse sur cette dimension, on risque simplement d'empiler les dossiers sans réel impact. J'ai bien conscience de la complexité du sujet. À titre d'exemple, la semaine dernière, les députés ont majoritairement voté contre les énergies renouvelables... C'est pourquoi je vous invite à une véritable réflexion sur la manière d'accompagner ce changement, car les objectifs sont justes et ambitieux. Mais derrière cela, il y a un changement culturel profond à opérer. Ce sont des processus longs, avec des résistances, parfois comparables à des courbes de deuil, qui peuvent prendre une dizaine d'années. Il faut donc construire une stratégie dès maintenant. Si ce travail n'est pas engagé aujourd'hui, il y a de fortes chances qu'en 2045, peu de choses aient réellement changé. »

Gérard PERRIN :

« C'est bien pour cela qu'il faut s'y mettre dès maintenant ! Après... nous ne pourrions malheureusement pas faire évoluer la culture de nos parlementaires à leur place. »

Jean-Pierre PETIT :

« Je trouve que nous adoptons une approche systémique : c'est bien l'articulation d'un ensemble d'actions qui conduit à la mise en œuvre du SCoT. Je pense, par exemple, un maire qui s'inquiétait en disant : "On ne va plus pouvoir construire de logements !" Cela montre bien qu'il est nécessaire d'avoir une vision plus globale. Et je partage pleinement l'idée que l'accompagnement au changement est une étape absolument essentielle. »

Bernadette THIEBLEMONT :

« On recule sur beaucoup de choses, notamment sur les pesticides ! On avait l'impression d'avancer et au final des choses sont supprimées. Cela va être difficile d'arriver à cette vision du village en 2050 ! »

Florian BARALON :

« Merci beaucoup pour ces présentations ! Je suis vraiment enthousiaste, car ce qui a été partagé me parle profondément : c'est exactement ce que je vis au quotidien. J'habite dans une commune de 700 habitants, à 23 km de Bourg, sur un territoire très vivant que nous essayons justement d'appréhender à travers le concept de "biorégion" — c'est-à-dire vivre et comprendre son territoire à partir de l'expérience sociale que l'on en fait. L'initiative que nous avons lancée, Revermont Transition, s'inscrit pleinement dans cette logique : il s'agit de réaliser un diagnostic avec les habitants pour comprendre où nous en sommes, quels sont les besoins du territoire, ce qui nous manque pour y répondre, et construire ensemble un véritable projet de territoire, puis développer des actions concrètes.

J'ai trouvé très positif que le mot coopération revienne à de nombreuses reprises : c'est en effet l'économie de la coopération qui doit désormais se développer, qu'il s'agisse de l'habitat, de la mobilité, de l'agriculture, etc. J'aurais toutefois deux remarques. La première concerne la démocratie : elle doit pouvoir se vivre à l'échelle de cette biorégion, et pas uniquement au niveau de la commune. En tant qu'habitants, nous ne réfléchissons pas seulement dans les limites administratives de notre village ; nous pensons à l'échelle de notre quotidien : les trajets pour l'école, le sport, les courses... Cela dépasse largement les frontières communales. Il serait donc intéressant que la démocratie participative puisse s'exercer à une autre échelle que celle, strictement municipale.

Ma seconde remarque concerne la vision de l'économie sur le territoire. Pour moi, l'économie doit répondre aux besoins réels du territoire. Quand on parle de "développement économique", il faut se poser la question : de quel type de développement parle-t-on ? Est-ce une économie tournée vers l'extérieur ou bien une économie qui s'attache d'abord à répondre aux besoins locaux, et que l'on construit ensemble pour cela ? Par exemple, le projet de coopérative d'habitat que je porte s'inspire d'une très belle initiative située en Isère, près de Grenoble : AtticorA. Cette coopérative de 64 salariés se consacre exclusivement à la rénovation et à la construction écologique, dans un rayon de 30 km.

Et pour finir, je voudrais partager une anecdote locale : à Simandre, nous avons planté un verger communal. Pendant que nous installions des cuves pour le remplir d'eau pompée dans le Suran, des gens se baignaient non loin. Il y avait un arbre tombé en travers de la rivière, accumulant branches et bois mort, ce qui gênait la baignade. En voyant notre action dans le verger, ces personnes se sont spontanément mises à dégager les branches et à les déposer sur la berge — sans que nous leur demandions quoi que ce soit. C'est une belle illustration que la dynamique collective naît aussi de l'exemple. »

Adeline BRUNET :

« En complément, j'ai quelques remarques à formaliser. À l'horizon 2050, notre climat aura considérablement évolué. Il serait peut-être pertinent d'intégrer une fiche dédiée à cette thématique. Par ailleurs, ne faudrait-il pas avoir davantage d'éléments sur la façon dont les personnages des récits vivent économiquement ? Peut-être que cela se trouve dans les détails des récits, mais on peut se demander, par exemple, s'ils continuent de se déplacer vers le grand pôle urbain pour travailler.

Sur la question de l'habitat, l'un des enjeux du SCoT est d'encourager des formes plus collectives et coopératives, comme le logement intermédiaire, même en milieu rural. Car aujourd'hui, dans ces communes, ce sont surtout les maisons individuelles qui continuent à se développer. Comme le rappelait le président dans ses vœux il y a deux ans : "Ce qui est fini, ce ne sont pas les communes rurales, mais les lotissements dans les communes rurales." Il serait intéressant de voir si cette évolution apparaît clairement dans les récits.

Enfin, une remarque sur l'intervention de Philippe à propos de l'école primaire : rappelons qu'il s'agit là d'une compétence communale, et non intercommunale. »

Florian BARALON :

« Comment fait-on pour que ces récits sortent du seul cadre du conseil communautaire ? »

Adeline BRUNET :

« Je trouverais intéressant de les adapter en format vidéo — par exemple sous forme de mini-séries. Ce serait une belle opportunité si des jeunes, via un club ou une structure locale, souhaitaient s'en emparer pour les mettre en images. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

[Prochaine plénière le 13 octobre 2025 à 18h00](#)

[Salle SR6 – Maison de la Culture et de la Citoyenneté](#)